© Joueurs Info Service - 15 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Mon fils joue

Par Profil supprimé Postée le 27/03/2023 05:58

> Bonjour mon fils de 25 ans vient de m’apprendre qu’il a perdu 10000€ depuis janvier en pari sportif il c’est engueulé avec ça copine depuis 8 ans il ce sont séparés elle ne lui fait plus confiance sur le plans financiers il avait des projets d’avenir et pour elle tous c’est écroulé pour lui aussi du coup .il veut ce faire aider et nous on a parlé la première chose qu’il a c’est ce faire interdire de jeu les sous qu’il a perdu sont les siens mais c’était pour leurs installations donc ça copine qui et très économe ne lui fait plus confiance par apport à cette argent ce qui et bien c’est qu’il ne sait pas mis dans les dettes pour ça comment l’aider je ne sais pas quoi faire merci

---

Mise en ligne le 28/03/2023

Bonjour,

Vous souhaiteriez aider votre fils qui a dépensé une somme conséquente aux paris sportifs. Cette situation a impacté sa relation amoureuse et sa compagne ne lui fait plus confiance. Vous souhaiteriez obtenir des conseils car il cherche de l’aide pour sa problématique de jeu.

Le fait qu'il ait osé vous en parler est déjà une étape importante. Dans ce contexte, il est bien sûr conseillé de le soutenir moralement et d’encourager sa volonté d’arrêt.

Si vous le pouvez, faites en sorte de dialoguer sans que votre fils ne se sente jugé ou dévalorisé. Adopter une écoute compréhensive peut lui permettre une réflexion et un questionnement dans son rapport aux jeux d’argent. Vous pouvez aussi lui dire ce que ça provoque chez vous en termes d’inquiétudes, d'interrogations sans le culpabiliser mais en exprimant et en partageant votre ressenti.

Pour vous aider dans votre réflexion, nous vous transmettons un lien en bas de page, tiré de notre site internet pour aider un proche. Cela vous permettra d’identifier les meilleurs leviers dans la communication pour échanger sereinement avec votre fils et l’aider à se mobiliser sur son addiction.

Par ailleurs, si votre fils souhaite être soutenu, sachez qu'il existe des lieux de soins où il peut consulter anonymement et gratuitement. Il s’agit de consultations spécialisées en addictologie. Elles ont lieu dans des Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Une équipe

pluridisciplinaire composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux propose de soutenir et d'accompagner toute démarche de réduction, maîtrise ou arrêt des dépendances.

Vous trouverez en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'un CSAPA près de chez lui. Il lui suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « sevrage ambulatoire » ou « soutien individuel usager/entourage ».

De même, les proches peuvent bénéficier de quelques rencontres pour être conseillés dans leur positionnement. L'idée étant de comprendre les mécanismes des dépendances et de favoriser une qualité de dialogue pour faire évoluer cette situation. N'hésitez pas à les solliciter pour vous également, ou pour sa compagne si elle en ressent le besoin.

Vous abordiez dans votre description, la question de l'interdiction volontaire de jeux. Si votre fils ne l'a pas encore fait, il peut se rendre sur le site de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ). Il pourra initier une demande d'interdiction pour tous les opérateurs de jeux officiels, pour un minimum de 3 ans. Vous trouverez en bas de page un lien vers leur site internet. La démarche peut se faire en ligne.

En attendant, si vous ou votre fils ressentez le besoin d'échanger autour de cette situation, vous pouvez contacter nos écoutants par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h, ou par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

En savoir plus :

- Autorité nationale des jeux (ANJ)
- Adresses utiles du site Joueurs info service
- Que faire pour l'aider